

HGC - Conditions d'accès en formation

A ce jour	A partir de Septembre 2009
Niveau 2	Niveau 2
- 15 plongées en milieu naturel avant le stage ascension	- 20 plongées en milieu naturel avant le stage ascension
Niveau 3	Niveau 3
- 30 plongées en milieu naturel pour l'inscription en septembre - 40 plongées avant le stage ascension - 10 plongées à plus de 32 mètres avant le stage ascension	- 50 plongées en milieu naturel pour l'inscription en septembre - 60 plongées avant le stage ascension - 10 plongées à plus de 32 mètres pour l'inscription en septembre - 15 plongées en autonomie pour l'inscription en septembre
Niveau 4	Niveau 4
- Niveau 3 - 80 plongées en milieu naturel	- Niveau 3 - 100 plongées en milieu naturel - 20 plongées à plus de 32 mètres
Initiateur	Initiateur
- 12 plongées en autonomie (requis FFESSM)	- Niveau 3 - 12 plongées en autonomie (requis FFESSM)